

« *Qu fil des pages* »

Un Réseau de lecture publique au centre des Yvelines...

...*les essentiels*



Les communes : Bazoches-sur-Guyonne, Jouars-Pontchartrain, Méré, Saint-Germain-de-la-Grange, Saint-Rémy-L'Honoré, Le Tremblay-sur-Mauldre, Villiers-Saint-Frédéric.

1) *Pourquoi un réseau de bibliothèques ? :*

- Développer la lecture publique dans notre canton
- Lutter contre la baisse nationale de la fréquentation des bibliothèques
- Offrir des services plus modernes et plus attractifs
- Une démarche de solidarité et de proximité

Un projet basé sur une coopération ancienne et rendu possible grâce à la réflexion professionnelle qui a rassemblée 10 bibliothèques : Bazoches-sur-Guyonne, Beynes, Garancières, Jouars-Pontchartrain, Millemont, Montfort-L'amaury, Méré, Saint-Germain-de-la-Grange, Saint-Rémy-L'Honoré, Villiers-Saint-Frédéric ainsi que la Bibliothèque départementale des Yvelines.

2) *Les 5 éléments incontournables :*

- Informatisation du réseau
- Circulation des documents grâce à une navette
- Cartes de lecteurs et tarifs uniques
- Règlement commun
- Coopération professionnelle gratuite



3) *Les acteurs et partenaires du réseau :*

Toutes les bibliothèques de lecture publique sur un territoire cohérent défini comme un espace vécu.

Les acteurs :

- *Bibliothèques municipales*
Jouars-Pontchartrain, Méré, Saint-Germain-de-la-Grange, Saint-Rémy-L'Honoré, Villiers-Saint-Frédéric
- *Bibliothèques associatives*
Bazoches-sur-Guyonne
- *Points lectures*
Le Tremblay-sur-Mauldre

Les partenaires :

- *Bibliothèque départementale des Yvelines*
- *Bibliothèques scolaires, structures de la petite enfance*
- *Institutions d'accueil pour handicapés*
- *Maisons de repos et de retraite*
- *Foyers éducatifs*
- *Hôpitaux, maisons de convalescence*
- *Musées*
- *Comités d'entreprise*

4) *Le réseau en chiffres (au 4 décembre 2009) :*

POPULATION : 14.649 habitants
FONDS : 60.000 documents (hors prêts BDY)

ADHERENTS : 2.500 lecteurs
PRÊTS : 72.000 documents par an
EQUIPE : 59 bibliothécaires (6 salariés – 53 bénévoles)



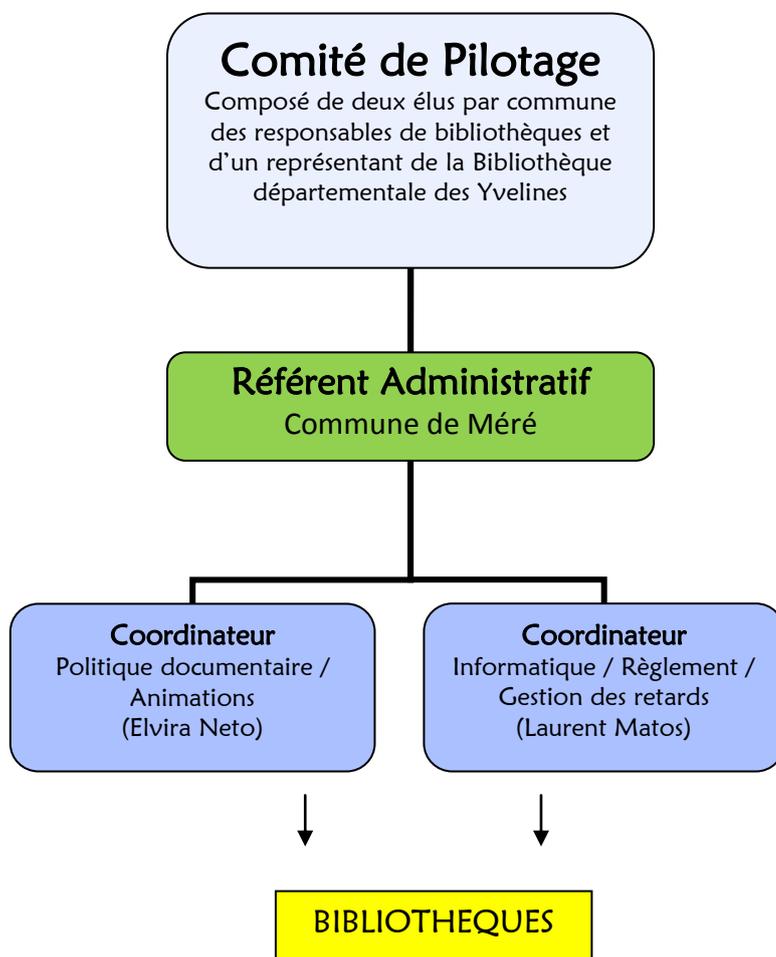
5) *Les services :*

- Catalogue accessible sur Internet.
- Accès à toutes les bibliothèques du réseau
- Libre circulation de tous les documents
- Fonds communs accessibles à tous
- Mêmes droits et devoirs pour tous les lecteurs
- Points lectures
- Spécialisation et complémentarité des fonds
- Fonds thématiques tournants
- Animations et expositions communes
- Réserve commune
- Adaptation aux nouvelles technologies
- Formations pour les lecteurs, comité spécialisés, ...

6) *L'organisation professionnelle :*

- Des horaires concertés
- Un service de navette pour la circulation des documents tous les mercredis (hors vacances scolaires)
- L'informatisation du réseau en 3 temps : informatisation des bibliothèques, mise en réseau, création d'un site Web
- La politique documentaire concertée définie dans une charte.
- Les animations : défi-lecture, contes, salon du livre, mois du film documentaire, auteurs, ...

7) La coordination du réseau :



La structure administrative du réseau : convention entre communes signée le mardi 19 janvier 2010

8) Les budgets prévisionnels :

DOTATION DE DEMARRAGE					
HYPOTHESE 1 - 1ere ANNEE					
DEPENSES			RECETTES		
INFORMATIQUE	26 306,60 €	SUBVENTIONS			5 866,38 €
Logiciels (Devis AFI)	12 857,00 €			DRAC (30%)	5 866,38 €
Services (Devis AFI)	3 707,60 €			Région	0,00 €
Récupération des notices (Devis AFI)	2 990,00 €	PARTICIPATION DES COMMUNES			23 300,22 €
OPAC Web 2.0 (Devis AFI)	2 392,00 €	<i>Prorata du nombre d'habitants :</i>	<i>Pop.</i>	<i>%</i>	
Formation (Devis AFI)	2 150,00 €	Bazoches-sur-Guyonne	582	3,97	925,71 €
Carte des lecteurs (Borgeaud)	2 000,00 €	Jouars-Pontchartrain	5129	35,01	8 158,02 €
Codes à barres (Borgeaud)	210,00 €	Méré	1782	12,16	2 834,39 €
CAISSES POUR NAVETTE	560,00 €	Saint-Germain-de-la-Grange	1840	12,56	2 926,64 €
SIGNALETIQUE	700,00 €	Saint-Rémy-L'Honoré	1416	9,67	2 252,24 €
ANIMATIONS	0,00 €	Tremblay-sur-Mauldre	1141	7,79	1 814,84 €
Atelier d'écriture pour enfants	0,00 €	Villiers-Saint-Frédéric	2759	18,83	4 388,38 €
Soirée inaugurale avec l'animateur de l'atelier	0,00 €	TOTAL	14649	100,00	23 300,22 €
FORMATION POLITIQUE DOCUMENTAIRE	1 600,00 €	Coût par habitants :			1,59 €
TOTAL	29 166,60 €	TOTAL			29 166,60 €

DOTATION DE FONCTIONNEMENT					
HYPOTHESE 1 - 1ère ANNEE					
DEPENSES			RECETTES		
INFORMATIQUE	3 528,20 €	SUBVENTIONS			1 525,00 €
Maintenance (Pergame 11 postes)	1 973,40 €			Département (Défi-lecture)	1 525,00 €
Maintenance (Hébergement)	0,00 €			Région	0,00 €
Maintenance (OPAC Web 2.0)	598,00 €	EMPLOI AIDE NAVETTE			446,25 €
Assistance système (optionnel)	956,80 €	RETARDS			500,00 €
CONSOMMABLE	451,57 €	PARTICIPATION DES COMMUNES			15 826,02 €
Carte lecteurs	381,57 €	<i>Prorata du nombre d'habitants :</i>	<i>Pop.</i>	<i>%</i>	
Codes à barres lecteurs	70,00 €	Bazoches-sur-Guyonne	582	3,97	628,76 €
COORDINATION	9 000,00 €	Jouars-Pontchartrain	5129	35,01	5 541,11 €
NAVETTE	1 117,50 €	Méré	1782	12,16	1 925,18 €
Essence	225,00 €	Saint-Germain-de-la-Grange	1840	12,56	1 987,84 €
Emploi	892,50 €	Saint-Rémy-L'Honoré	1416	9,67	1 529,77 €
COMMUNICATION	1 000,00 €	Tremblay-sur-Mauldre	1141	7,79	1 232,68 €
Bulletin "Vie du réseau"	1 000,00 €	Villiers-Saint-Frédéric	2759	18,83	2 980,68 €
ANIMATION	2 700,00 €	TOTAL	14649	100,00	15 826,02 €
Défi-lecture	1 200,00 €	Coût par habitants :			1,08 €
Divers (conteurs, auteurs, etc...)	1 500,00 €				
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	500,00 €	TOTAL			18 297,27 €
TOTAL	18 297,27 €	TOTAL			18 297,27 €

DOTATION DE FONCTIONNEMENT					
HYPOTHESE 1 - ANNEES SUIVANTES					
DEPENSES			RECETTES		
INFORMATIQUE	4 604,60 €	SUBVENTIONS			1 525,00 €
Maintenance (Pergame 11 postes)	1 973,40 €			Département (Défi-lecture)	1 525,00 €
Maintenance (Hébergement)	1 076,40 €			Région	0,00 €
Maintenance (OPAC Web 2.0)	598,00 €	EMPLOI AIDE NAVETTE			446,25 €
Assistance système (optionnel)	956,80 €	RETARDS			500,00 €
CONSOMMABLE	451,57 €	PARTICIPATION DES COMMUNES			16 902,42 €
Carte lecteurs	381,57 €	<i>Prorata du nombre d'habitants :</i>	<i>Pop.</i>	<i>%</i>	
Codes à barres lecteurs	70,00 €	Bazoches-sur-Guyonne	582	3,97	671,53 €
COORDINATION	9 000,00 €	Jouars-Pontchartrain	5129	35,01	5 917,98 €
NAVETTE	1 117,50 €	Méré	1782	12,16	2 056,12 €
Essence	225,00 €	Saint-Germain-de-la-Grange	1840	12,56	2 123,04 €
Emploi	892,50 €	Saint-Rémy-L'Honoré	1416	9,67	1 633,82 €
COMMUNICATION	1 000,00 €	Tremblay-sur-Mauldre	1141	7,79	1 316,52 €
Bulletin "Vie du réseau"	1 000,00 €	Villiers-Saint-Frédéric	2759	18,83	3 183,41 €
ANIMATION	2 700,00 €	TOTAL	14649	100,00	16 902,42 €
Défi-lecture	1 200,00 €	Coût par habitants :			1,15 €
Divers (conteurs, auteurs, etc...)	1 500,00 €				
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	500,00 €	TOTAL			19 373,67 €
TOTAL	19 373,67 €	TOTAL			19 373,67 €

Les bibliothèques, lieux de vie uniques

- Modernisation de nos structures tout en restant dans une démarche de proximité
- Répondre aux nouvelles pratiques culturelles d'un public en demande
- Basée sur une entente et une coordination professionnelle



LES POINTS LECTURE

A la commune ne possédant pas de bibliothèque, Le Tremblay-sur-Mauldre, le réseau propose la mise en place d'un point lecture dans un lieu à définir (école, Mairie, foyer rural, etc.)

1. Installation

Le point lecture doit disposer :

- d'un local ouvert au public de façon hebdomadaire (en dehors des périodes de vacances)
- d'un ordinateur accessible au public avec connexion à Internet pour la consultation du fonds des bibliothèques (subvention possible de la DRAC)
- d'une douchette de lecture de codes à barres (enregistrement des livres et des lecteurs)
- d'une personne responsable formée par des collègues bibliothécaires du réseau

2. Le parcours d'un lecteur d'une commune proposant un point lecture

Inscription du lecteur :



Le lecteur s'inscrit auprès de la personne responsable du point lecture en choisissant son type de cotisation (livre et/ou image et son), valable un an à partir de la date d'inscription. Une carte personnelle lui est donnée donnant accès à toutes les bibliothèques et points lecture du réseau.

Choix des documents :



Une fois inscrit, le lecteur peut consulter le catalogue du réseau à partir d'Internet soit :

- de chez lui
- du point lecture à partir de l'ordinateur mis à disposition du public.



Prêt des ouvrages :

Le lecteur, pour emprunter les ouvrages (livres, magazines, CD-Rom, CD-Audio et DVD), peut avec sa carte et selon sa cotisation :

- se rendre dans une des bibliothèques du réseau et choisir sur place ou en ayant réservé sur Internet de chez lui ou à l'aide de l'ordinateur d'un point lecture.
- faire venir les documents réservés directement au point lecture grâce au service de navette, mis en place tous les mercredis (en dehors des vacances scolaires).

3. Les services offerts



Les services offerts sont les mêmes que pour l'ensemble des bibliothèques du réseau (voir fiche « Les Essentiels » - 5/)

Possibilité de travailler avec tous les partenaires des communes (écoles, structures de la petite enfance, maisons de repos, etc...Voir fiche les essentiels)

4. Le financement :

Les communes proposant un point lecture participent financièrement au prorata du nombre de leurs habitants, comme toutes les autres communes, aux budgets de démarrage et de fonctionnement (voir fiche « Les Essentiels » - 10/).